L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 21 NOVEMBRE 1879

CANDIDATURES
—DU—
PARTI DEMOCRATE.

POUR GOUVERNEUR,
LOUIS A. WILTZ,
d'Orléans.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
S. D. McENERY,
de Ouachita.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
J. G. EGAN,
de Claiborne.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
WILL A. STROTHER,
de Winn.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
d'Iberville.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
H. H. FAY,
d'Est-Feliciana.

La question de l'amnistie plénière.

Les dépêches du 15 novembre que nous avons publiées hier, annonçaient que M. Gambetta s'est mis d'accord avec MM. Grévy et Waddington pour éviter une crise ministérielle sur la question de l'amnistie plénière.

Ces informations, dit un journal, sont d'accord avec celles qu'on avait tirées d'un récent article de la "Nouvelle Revue," qui reflète la pensée de M. Gambetta lui-même intimement pensé-être que la "République française." On sait que certains journaux, en annonçant comme probable la chute du cabinet à la rentrée des Chambres, avaient cru, pour justifier cette assertion, pouvoir se fonder sur les intentions prétendues de M. Gambetta, notamment à propos de l'amnistie. La "Nouvelle Revue" répondait catégoriquement à ces rumeurs des semaines politiques:

"M. Gambetta se résoudrait d'autant moins aisément à une telle politique, que la cause de l'amnistie plénière a considérablement perdu de terrain depuis un mois. Cette cause est véritablement devenue indéfendable par la faute même de ceux qui s'en sont faits les représentants et les avocats, de ceux qui, au lieu de demander l'amnistie par une mesure de clémence, comme le témoignage d'une politique de pardon et d'oubli, l'ont réclamée comme un acte de justice, comme une réparation dues aux héros de l'insurrection," comme une glorification de la Commune, comme une justification des accusations et des insultes. En présence de ces audaces de quelques hommes qui, eux aussi plus, n'ont rien oublié ni rien appris, le pays n'est dans.

"Aussi n'y a-t-il aucun doute à concevoir sur ce que fera la Chambre, si la question de l'amnistie est de nouveau soulevée devant elle; et si le ministère devrait être—ce que je ne présume pas—l'objet d'une attaque prématurée et déloyale, on n'est point sur la question de l'amnistie que cette attaque se produirait. Le vainqueur du scrutin serait d'avance trop engagé."

De nouvelles marchandises sont reçues tous les jours au magasin à 5 et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 2 rue Carondelet.

Une indiscrétion de M. Gaillardet à propos de Léon Chotteau.—Nous lisons dans la dernière correspondance de M. F. Gaillardet au *Courrier des Etats-Unis*:

L'autre départ est celui de M. Léon Chotteau, qui a eu foi et son fanatisme, lui aussi. Il est revenu corps et âme, avec le comité d'où il est l'agent, à la réalisation d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et la France. Y réussiront-ils? Cela paraît douteux à bien des gens. M. Léon Say, avec lequel j'en causais il y a quelques jours, me disait que le gouvernement français était tout disposé à seconder les efforts du comité, et que ces efforts aboutiraient certainement s'il n'y avait là qu'une question de commerce qui intéresse également les deux pays. "Mais ce que je crains, ajoutait le ministre, c'est qu'aux Etats-Unis, la question ne soit principalement et presque exclusivement politique." Cette réflexion du ministre est malheureusement trop juste. La conclusion d'un traité de commerce a pour elle l'appui du parti démocrate; ce sera peut-être assez pour qu'elle rencontre l'hostilité du parti républicain.

M. Léon Chotteau espère que non, et est disposé à faire de ne pas encore avoir trouvé. Mais il ajoute, pour conclure: "Quelles que soient du représentation qu'il doivent faire, et les traitements qu'il auraient à donner à ses lieutenants, je ne crois pas que la somme de trente mille dollars [illegible] dans mon opinion, devrait lui être refusée, pour mener à bonne fin cette double campagne, vous paraissez exagéré."

Oh non! Le preuve, c'est que le comité a beaucoup ri de cette conclusion (le comité s'amuse) et qu'il n'a pas répondu à son correspondant bénévole, qui, après deux lettres restées sans réponse, n'en a pas envoyé une troisième. Il a compris, lui aussi.

—Trois jolies femmes font une partie en voiture, avec des messieurs, la veille du bal. Les hommes, toujours galants, ne tiennent et font en sorte de garantir des dames, qui en sont quittes pour la peur.

Le journal de la ville constate le fait devant à ses lecteurs, glisse une coquille dans un dernier numéro, en sorte qu'on y lisait:

"Les dames en ont été quittes pour *quelques confidences*."

Les pieds n'ont donné le cœur: Ce ne serait pas, cet, mais les pieds ne sont ni moins coupables: à l'école de la pantoufle, les pieds de bois. L'Eugène Rocos.

LE COMITÉ D'ENQUÊTE DU SÉNAT DES ETATS-UNIS.

Contestation du siège de M. Kellogg par M. M. M. Spofford.

Séance du Jeudi, 20 Novembre.

La séance a été ouverte à dix heures. La prière habituelle étant présente. Le premier témoin appelé a été

M. J. T. ALLEN, qui a dit qu'il est directeur de Western Union Telegraph Company. Il a reçu un subpœna lui ordonnant de produire devant le comité, sans délai, toute dépêche qui aurait été envoyée à M. Kellogg ou venant de lui. Il a fait de les produire mais n'est engagé à produire ceux qui lui seront spécialement demandés. L'ordre, a-t-il dit, n'est pas spécifique. Le témoin pourra trouver des télégrammes de Lewis à Kellogg et pourra les produire si le comité indique ceux qu'il désire avoir. "J'agis, a-t-il ajouté d'après les ordres de mes supérieurs."

Le comité a conjoint en témoin de produire, d'ici à lundi, tous les télégrammes envoyés à Washington par les Lewis, Marks ou tout autre fonctionnaire de la maison.

EDWARD LE LOUP, directeur de l'Atlantic and Pacific Telegraph Company, était employé, dans cette capacité, aux mois de mai et de juin dernier. Il a reçu un subpœna lui ordonnant de produire, devant le comité, toutes les dépêches télégraphiques adressées à Kellogg, à Washington.

Il a dit qu'il aurait beaucoup de peine à trouver ces télégrammes à moins d'avoir les noms des personnes qui les ont envoyés; qu'il préférait consulter ses supérieurs avant d'obéir à la demande du comité.

M. Hill lui a demandé s'il considérait ses supérieurs comme étant au-dessus du gouvernement; le témoin a répondu affirmativement, et il s'est retiré en promettant au comité de consulter ses supérieurs pour la voie du télégraphe.

GUSTAVE TOURNADE, résident du Septième Ward de la Nouvelle-Orléans, a déclaré qu'il était un des commissaires de l'élection au *poll* No 3, en 1876. Il est républicain. L'élection s'est passée tranquillement. Après le compte des votes, les commissaires étaient si fatigués qu'ils sont allés chez eux et ne sont revenus que le lendemain pour achever le travail. Moore était sous-surveillant du ward. Le veille de l'élection Gondolfi avait pris sa place. Au *poll* No 3, les démocrates avaient obtenu une forte majorité.

Répondant aux questions du sénateur M. Cameron, le témoin a dit qu'après le compte, les commissaires ont apporté les boîtes, scellées, aux bureaux du shérif, ainsi que le veut la loi. Le témoin est allé se coucher, et, pendant qu'il dormait, sa femme est venue lui annoncer que plusieurs Messieurs le demandaient; ces messieurs étaient autant qu'il peut se le rappeler, Moore, Gondolfi et Gardère. Ils lui ont demandé les papiers qu'il avait, travaillant sous eux, et n'ayant jamais été commissaire, il les leur a remis. Le lendemain il a essayé de les avoir, mais on a refusé de les lui rendre.

JOHN CLARK MILLER, (c.,) résidant de la ville depuis 1855, connaît J. J. Johnson, de la paroisse DeSoto. Un jour que le témoin était assis sur le pont de la rue Melpomène, causant avec Tom Murray, un individu est venu causer avec Murray, et, après son départ, Murray lui a dit que c'était Johnson. Murray a demandé au témoin s'il avait entendu sa conversation; le témoin lui a répondu qu'il ne l'avait pas entendue. Murray est venu chez lui, hier soir, et l'a prié de venir voir M. Walker, afin de lui dire qu'il avait entendu toute la conversation.

Le témoin s'est rendu chez M. Walker et lui a dit ce que Murray lui avait conseillé de dire. Mais aujourd'hui étant sous serment, il a déclaré avoir trompé M. Walker et ne rien savoir. Il n'a jamais eu de conversation avec M. Kellogg.

Le comité a déchargé le témoin, mais ordonné qu'il ne fût pas payé parce qu'il n'avait pas respecté la vérité.

JAMES LEWIS, résident de la ville, est *naval officer* du port. Il a rempli les fonctions de sergent de police, de capitaine et d'administrateur de police. Il ne connaît Bernard Williams que de vue.

M. Cameron lui a communiqué la substance du témoignage de Williams, qui a parlé du *bargain* ou marché fait avec lui.

Le témoin *n'est écrit*: "Je nie, de la manière la plus positive, et sous serment, avoir jamais eu avec lui d'entretien quelconque, à une époque quelconque, au sujet des intérêts de M. Kellogg."

Afin de se rafraîchir la mémoire, le témoin a pris le *Democrat*, et, après l'avoir parcouru, a dit que toute la déposition était fausse. Il a mis avoir adressé, d'ici, une dépêche à M. Kellogg, mais pendant le trajet de la Nouvelle-Orléans à Washington, il lui a envoyé une dépêche de Lynchburg, pour lui annoncer qu'il était en route. Il ne se souvient pas de la date de son arrivée à Washington.

Il croit avoir rencontré Williams dans la capitale, en face de l'hôtel, mais il n'a pas eu de conversation avec lui. Il a mis avoir demandé aux témoins de revenir sur les affidavits qu'ils avaient faits. Tous les témoins étaient au Philadelphia House. Un d'eux, Johnson, conduit avec lui à l'hôtel pendant son séjour à Washington.

Le témoin était au capitole— State House —tandis qu'on votait pour un sénateur des Etats Unis. Il était intéressé à ce qu'il y eût un *quorum*, parce qu'il était candidat pour le *short term*—terme de quatre ans. Il croit qu'il y avait un quorum présent.

Répondant à M. Hill, le témoin a déclaré n'avoir été à Washington que pour s'occuper des affaires de son département et assister aux séances du Congrès, mais il n'y a pas été dans l'intérêt de M. Kellogg. Il a vu les témoins, souvent, durant son séjour à Washington; il allait à la salle du comité pour entendre les dépositions des témoins. Assisté l'enquête, il s'est mis en route pour la Nlle Orléans et n'a rien vu ni entendu dans le même ser que les témoins. Swaze avait obtenu un congé, et était aussi à Washington.

Le témoin ne se souvient pas d'avoir dit à M. Cavanac dans les *cars*, que M. Kellogg était son ami et qu'il s'intéressait à sa cause, mais il croit lui avoir dit que le devoir du parti républicain était d'élire M. Kellogg. Il n'a su que les témoins avaient fait des affidavits que quand il s'est embarqué dans les *cars*. Il a eu, avec M. Cavanac, un entretien au sujet de la contestation de M. Kellogg. M. Cavanac lui a dit que M. Kellogg serait expulsé du sénat. Il a mis avoir conseillé à Williams de s'inscrire, à l'hôtel, sous le nom de L. Davis, et avoir jamais su que Williams avait été employé par Kellogg.

Le témoin ayant dit que la Législature Packard avait adopté plusieurs lois, et qu'il pouvait en avoir une liste, M. Hill lui a exprimé un vif désir d'avoir cette liste.

Thomas de la paroisse Bossier, était membre de la Législature Packard; le témoin l'y a vu un moment où l'on allait voter pour un sénateur. Il ignore si l'élection de M. Kellogg a coûté de l'argent, mais le bruit en a couru. Il arrivait Johnson, de Terrebonne, Johnson, de Bossier, Kornog, Brown, R. J. Brooks et De Lacey sous serment, et ne croit pas que Séraphine mentirait. Beaucoup des membres de la Législature Packard (ceux qui venaient des campagnes) étaient employés à la douane, parce qu'ils n'osaient pas s'en retourner chez eux.

A trois heures et demie, le comité s'est ajourné à demain—samedi—à dix heures.

—La République vient de faire une perte sérieuse. M. Edmond Valentin, sénateur du Rhône, né à Strasbourg en 1823, est mort subitement, vendredi dernier, de la rupture d'un anévrisme. Proscrit au 2 décembre, M. Valentin fut un des héros de la Défense nationale en 1870.

"Il n'y a pas lieu, dit le *Rappel*, de remplacer prochainement M. Valentin. Le département du Rhône possède, en effet, quatre sièges de sénateurs, dont un seul devient vacant, et la loi constitutionnelle exige que la représentation nationale soit répartie de moitié, pour qu'il soit pourvu, par une loi partielle, au remplacement des membres décédés.

"Nous rappellerons qu'il se trouve, en ce moment, au Sénat, trois autres sièges vacants dans les mêmes conditions: ceux de M. Rouland (Seine-Inférieure) et de M. Magne (Dordogne), qui sont décédés, et celui de M. Claude (des Vosges), qui est démissionnaire.

"Le sénat-électeur compte 4 sénateurs, la Dordogne et les Vosges chacun 3, il ne peut pas être, par suite, pourvu avant janvier 1882 au remplacement de ces trois membres.

"M. Valentin est le quarante-unième sénateur décédé depuis la fondation du Sénat, c'est-à-dire depuis quatre ans. Il y a eu, en effet, 22 sénateurs des départements et 19 sénateurs inamovibles décédés dans cette période."

—Un jeune notaire vient de mourir les deux semaines de Pâques par devant un maire parisien celui de l'échange entre mariés.

Les amants et les amis l'enterrent et le félicitent.

Heureux époux! lui dit un vieux confrère enlacé dans le cabinet de l'officier municipal, la petite femme! Dans Pappelliens; "Ta belle femme!"

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre.
—Température—Vents froids du nord devenant variables et temps clair ainsi d'une température plus élevée.

Température du 20 novembre 1879.
Observations de C. DURAND, Opticien.

	Thermomètre	Observations
6 heures du matin	57	
Midi	67	
3 heures p. m.	71	

Mouvement des vapeurs, 21 et 22 p. m.
Départs et arrivées dans les vingt-quatre heures.

Départs		Arrivées	
Galveston	2	Louisville, Ky.	2
Cairo, Ill.	2	Memphis, Tenn.	2
Vicksburg, Miss.	2	New Orleans	2
Cincinnati, O.	2	New Orleans, La.	2
Memphis, Tenn.	2	Natchez, Miss.	2
Natchez, Miss.	2	Vicksburg, Miss.	2
Shreveport, La.	2	Shreveport, La.	2
Nashville, Tenn.	2	Nashville, Tenn.	2
Cincinnati, O.	2	Cincinnati, O.	2
Louisville, Ky.	2	Louisville, Ky.	2
Galveston, Tex.	2	Galveston, Tex.	2
Cairo, Ill.	2	Cairo, Ill.	2
Vicksburg, Miss.	2	New Orleans, La.	2
Natchez, Miss.	2	Natchez, Miss.	2
Shreveport, La.	2	Shreveport, La.	2
Nashville, Tenn.	2	Nashville, Tenn.	2
Louisville, Ky.	2	Louisville, Ky.	2
Cairo, Ill.	2	Cairo, Ill.	2
Memphis, Tenn.	2	Memphis, Tenn.	2
Galveston, Tex.	2	Galveston, Tex.	2
Cincinnati, O.	2	Cincinnati, O.	2
Louisville, Ky.	2	Louisville, Ky.	2
Cairo, Ill.	2	Cairo, Ill.	2
Memphis, Tenn.	2	Memphis, Tenn.	2
Natchez, Miss.	2	Natchez, Miss.	2
Vicksburg, Miss.	2	Vicksburg, Miss.	2
Shreveport, La.	2	Shreveport, La.	2
Nashville, Tenn.	2	Nashville, Tenn